



MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

mardi le 4 septembre 2018

À la session régulière du Conseil de la Municipalité d' Otter Lake, tenue à la date susmentionnée à 19H00, au 15, avenue Palmer (Bureau municipal), et à laquelle sont présent Mairesse Madame KIM CARTIER VILLENEUVE; mesdames les Conseillères VICKY DUBEAU, KATHLEEN GAUTHIER, CARLEN LAFLEUR, DESIREE TREMBLAY et Messieurs les Conseillers IVAN LEBLANC, ROBIN ZACHARIAS tous formant quorum sous la présidence du Mairesse.

La Directrice générale Madame ANDREA LAFLEUR est aussi présente.

Madame la Mairesse souhaite la bienvenue aux personnes présentes, et après avoir constaté qu'il y a quorum ouvre la session.

161-09-2018

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLÈRE CARLEN LAFLEUR
ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ

Adoption de l'ordre du jour avec ajouts à « **Divers** »

1. Mairesse Mme Kim Cartier-Villeneuve:
2. Siege #1 Mme Carlen Lafleur:
3. Siege #2 Mme Desiree Tremblay: OUI
4. Siege #3 Mme Kathleen Gauthier:
5. Siege #4 Mme Vicky Dubeau:
6. Siege #5 M Ivan Leblanc: OUI
7. Siege #6 M Robin Zacharias:

Directrice Générale Andrea Lafleur :

162-09-2018

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER IVAN LEBLANC
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

La version française est la version officielle - The French version is the official version

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

QUE le procès-verbal de la réunion régulière du conseil le 7 aout 2018 soit accepté tel que rédigé.

Adopté

163-09-2018

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLÈRE DESIREE TREMBLAY
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake accepte la soumission reçue de Campbell's Bay Ciment pour les réparations dans le garage du Département d'incendie, montant de 2,221.35 \$ taxe inclus. (Annexe A)

Adopté

164-09-2018

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER IVAN LEBLANC
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake accepte le nom de route privé suivant qui sera envoyé à Toponymie Québec conformément a ses directives :

Chemin Philippe (privé)

Adopté

165-09-2018

ATTENDU QUE : La municipalité a décidé d'engager un entrepreneur pour concasser du gravier dans la carrière de gravier de M. Jerry Dubeau afin de créer un stock pour les futurs travaux routiers.

ATTENDU QUE : La municipalité a demandé à H & H Construction et Carrière Tremblay de fournir un prix pour le concassage du gravier (environ 10 000 tonnes)

La version française est la version officielle - The French version is the official version

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

ATTENDU QUE : La municipalité a reçu les prix suivant (avant taxes) :

H&H Construction:	4.90 \$ par tonne
Carrière Tremblay:	5.45 \$ par tonne

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLÈRE CARLEN LAFLEUR
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

ET RÉSOLU QUE : La municipalité d'Otter Lake engage H & H Construction pour écraser environ 10 000 tonnes de gravier dans la fosse de M. Jerry Dubeau au coût de 4,90 \$ la tonne. (Annexe B)

Adopté

166-09-2018

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLÈRE VICKY DUBEAU
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake fait un don de 300,00 \$ à l'École Secondaire Sieur-de-Coulonge pour une bourse à leur collation de grades ESSC 2018, un élève de notre municipalité.

Adopté

167-09-2018

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER IVAN LEBLANC
ET RÉSOLU

QUE la municipalité d'Otter Lake engage la société 3R Québec pour faire une analyse de nos coûts de recyclage actuels et des économies de coûts possibles. La charge pour compléter l'étude est de 1200 \$.

NOTE: Conseillère DESIREE TREMBLAY contre la résolution

Adopté

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

168-09-2018

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLÈRE KATHLEEN GAUTHIER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake appointe au Comité Consultatif d'Urbanisme pour un terme d'au plus deux (2) ans de ce jour;

M. Richard Lavigne, Mme Helene Boulet, M. Kenneth Kluge, M. Kenneth Dubeau, Conseiller Robin Zacharias, Conseillère Carlen Lafleur et l'Inspecteur municipal M. Gabi Morin

En vertu de la Loi sur l'Aménagement et l'Urbanisme, chapitre V, art. 147

Adopté

169-09-2018

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLÈRE DESIREE TREMBLAY
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake autorise Gabi Morin, Inspecteur en bâtiment, d'assister une formation COMBEQ a Ste-Jérôme le 21 et 22 novembre a un cout de 550,07 \$ plus taxe. La formation porte sur le sujet de la loi Q2-R22 (Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées). La municipalité va couvrir les frais de formation, chambre d'hôtel et les repas. La Municipalité de Fort Coulonge va couvrir 40% des frais.

Adopté

170-09-2018

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLÈRE DESIREE TREMBLAY
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake autorise la mairesse Kim Cartier-Villeneuve et conseillère Kathleen Gauthier d'assister au Congres FQM le 20, 21 et 22 septembre 2018 a Montréal. Repas, hébergement et kilométrage seront payées par la municipalité.

Adopté

La version française est la version officielle - The French version is the official version

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

171-09-2018

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLÈRE VICKY DUBEAU
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake engage Groupe Environex pour faire les analyses de nos échantillons d'eau comme requis par le gouvernement provincial. Le cout d'analyse pour l'année est 968,00 \$ plus taxe. Le frais de transport est 15,00 pour chaque envoie.
(Annexe C)

Adopté

172-09-2018

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLÈRE KATHLEEN GAUTHIER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake procède à la fabrication et à l'installation des 5 panneaux pour le sentier pédestre au centre récréatif. Mystical Creations fabrique les panneaux et Hayes Manufacturing les bases pour les panneaux. Coût total 4 007,00 \$ plus taxes.
(Annexe D)

Adopté

Divers

Mairesse Mme Kim Cartier Villeneuve:

Siege #1 Mme Carlen Lafleur:

Siège #2 Mme Desiree Tremblay: Atelier a la bibliothèque Imprimerie 3D

Ours

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

Piscine Pontiac – pétition a les magasins Coin Picanoc
et Beauchamp

Siège/Seat #3 Mme Kathleen Gauthier:

Siège/Seat #4 Mme Vicky Dubeau: chemin Macreadie

Siège/Seat #5 M Ivan Leblanc: chemin Polish Hills
Abattoir a Shawville

Siège/Seat #6 M Robin Zacharias:

Information aux membres du Conseil

Rapport de l'inspecteur en bâtiment

Rapport du maire

Reunion MRC le 17 septembre

Ententes pour TNO avec les 5 municipalités

2.7 million approuve dans le programme FARR

Hydro Québec – lettre envoyer par l'MRC concernant les pannes

Subvention MAMOT auto électrique et station de ravitaillement pour l'MRC Pontiac

Terre publiques – résolution envoyer par l'MRC pour demander qu'il regarde le calcul des montants

Ouverture du Collège Heritage a Campbells Bay

Rapport du chef pompier

Rapport du contremaître de route

Rapport Parc Leslie

Museau pour les chiens

Prochaine reunion le 13 septembre

Retour au travail de la directrice générale Lynn Dionne

173-09-2018

ATTENDU l'embauche le 18 juin 2018 d'un inspecteur en bâtiment et environnement à la
Municipalité d'Otter Lake;

ATTENDU QUE la Municipalité d'Otter Lake s'est engagé à utiliser cette ressource humaine a
21 heures (3 jours) par semaine et la Municipalité de Fort Coulonge 14 heures
(2 jours) par semaine.

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLÈRE VICKY DUBEAU

La version française est la version officielle - The French version is the official version

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Municipalité d'Otter Lake accepte de signer l'entente inter municipale avec la Municipalité du village de Fort-Coulonge portant sur l'embauche d'un Inspecteur en bâtiment et environnement et autorise la mairesse Kim Cartier-Villeneuve et la directrice générale Andrea Lafleur à signer ladite entente.

Adopté

Correspondance

- | | |
|------------------------------------|------------------------|
| 1. Bryan Murtagh | VTT chemin Stephens |
| 2. École secondaire Sieur Coulonge | Bourse |
| 3. Maurice Lafleur | Merci |
| 4. Colin Lachance | Communauté Foresterie |
| 5. Elizabeth Costa | Entretien ch Mayhew |
| 6. Danielle Marchand | Entretien ch lac Squaw |
| 7. Beverley Dubeau | Merci |
| 8. Sharon Gray | Papillons |
-

174-09-2018

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLÈRE CARLEN LAFLEUR
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE les comptes soient payés

Adopté /

Payables examinés par conseiller Robin Zacharias.

CERTIFICATS DES FONDS DISPONIBLES POUR LES COMPTES :

Je soussigné, Andrea Lafleur, directrice générale, certifie par les présentes, qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses au total de 156,437.48 \$ ont été projetées.
Signé à Otter Lake, Québec
Ce 4ième jour de septembre 2018.

La version française est la version officielle - The French version is the official version

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

Andrea Lafleur, Directrice générale

Comptes à payer:	156,437.48 \$
Factures prépayées:	10,075.32 \$
Salaires élus et employés:	37,074.58 \$
Totale:	203,587.38 \$

Période de questions 30 minutes

175-09-2018

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLÈRE CARLEN LAFLEUR
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la réunion soit levée a 20H17.

Adopté

KIM CARTIER VILLENEUVE, Mairesse

ANDREA LAFLEUR, Directrice générale